

Généalogie et Histoire de la Caraïbe
Glanes antillaises 26^{ème} série
(février 2026)

Jean GARNIER, tonnelier à Saint Domingue, absent depuis 12 ans
Max Richon

Dans les registres pastoraux de « Saint-Sulpice-de-Royan », lesquels en fait correspondent à des actes des églises protestantes de Puyhaut et Didonne : Médis, Royan, Saint-Sulpice-de Royan, Saint-Georges-de-Didonne, L'Eguille, Mornac et, ici, Saujon :

Le 27 mai 1764, mariage de

Pierre CHARRON, matelot, majeur, natif de la paroisse de L'Aiguille, demeurant depuis 5 ans au Breuil de Pas, paroisse de Saujon, fils de + Pierre, vigneron, et Marie GUIMBRETEAU,

avec Catherine GARNIER, fille de Jean, **tonnelier absent et aux îles de Saint Domingue depuis environ 12 ans**, et de + Susanne LORTIE, même village.

Ne savent pas signer.

Même mention au mariage de sa fille Jeanne, avec l'ajout « sans qu'on sache s'il est mort ou vivant ».

**DESPRÉS, DESPRÉS DUBELLOIS
et DESPRÉS MONGOMMIER**
Dorothée Lagard

Plusieurs familles Després ou Desprez ont marqué l'histoire généalogique de la Guadeloupe. Au tournant du XVIII^e siècle, Capesterre était alors un véritable « repaire » de protestants, souvent originaires du nord de la France ou des Pays-Bas, parfois passés par le Brésil. C'est dans ce contexte que, par contrat du 3 mars 1701, Pierre François Després, capitaine de cavalerie, épouse la jeune Pauline van Ganspoël, fille de David van Ganspoël et de Thérèse Briande de Lespinay.

Le couple eut au moins quatre enfants, à l'origine des branches Després, Després Dubellois et Després Mongommier, qui se développèrent en Martinique et en Guadeloupe, donnant naissance à tout un ensemble de lignées aux noms à peine cryptés : Serpsed, Dubelloy, Siolleb¹...

Mais qui était donc ce Pierre François Després, né à Béthune, qui, malgré les fuites et les abjurations de ses ascendants, demeura manifestement lié aux cercles protestants de son époque ?

La réponse se trouve dans les registres de Bernard Chérin², généalogiste du roi, qui consacre toute une étude à la famille savoyarde Des Prés, alias de Prez, originaire de Thonon-les-Bains et naturalisée française sous Henri IV. Cette lignée donna plusieurs

¹ *Esclavage, métissage et liberté*, Frédéric Régent, Grasset, 2004, p. 344.

² BNF - Gallica - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10081089t/f194.item.zoom> Collection Chérin n° 162 - 3300 - Des Prés, alias de Prez - vue n° 195 – « D'or, au lion naissant de gueulles coupé d'azur ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pasteurs et théologiens. Le premier, Ferdinand de Prez, fut longtemps pasteur du temple de Bois-le-Roi dont la démolition marqua la révocation de l'édit de Nantes. Il avait épousé, le 5 mars 1624, Anne Fournier, issue d'une famille d'émailleurs sur terre et de sculpteurs huguenots employés à embellir le château de Fontainebleau. Lui-même fils de pasteur, le père de Pierre François Després avait abjuré le protestantisme pour épouser Louise Le Cassette, fille d'un lieutenant des vaisseaux du roi. De cette union naquirent une religieuse à Arras... et un fils qui prit la mer pour les îles.

1 Pierre François DESPRÉS

capitaine de cavalerie

- o Béthune, fils de François et Louise LE **(LA ???) CASSETTE**
- x 03/03/1701 Capesterre (Guadeloupe), Pauline van GANSPOËL, fille de David et Thérèse Briande de LESPINAY ³
- o 17/11/1684 Capesterre
- (+) 22/04/1746 Capesterre, dans l'église sous son banc ; morte dans la foi catholique, environ 65 ans
- bx /1717 Pierre Robert Dominique GIRAUD DU POYET écuyer, lieutenant-colonel
- o 1694 Fort Royal Martinique
- (+) 28/05/1762 Capesterre, dans l'église

1 Pierre François DESPRÉS x Pauline van GANSPOËL

1.1 Pierre François DESPRÉS

écuyer, capitaine des troupes à la Martinique

- o 20 b 23/01/1703 Capesterre (Guadeloupe)
- + 11/03/1761 Le Carbet (Martinique)
- x 15/06/1753 **ou 1735 ou ???** (contrat de mariage) Le Carbet, Anne Véronique CROSNIER de BELLAISTRE, fille de Michel, écuyer, et Catherine Marie CARRA
- o 16 b 26/04/1719 Le Prêcheur (Martinique)
- + 13/09/1765 Saint Pierre Le Fort

1.2 Thérèse DESPRÉS

- o 17/08/1704 Capesterre
- + 15/01/1729 Capesterre
- x 01/12/1727 Capesterre, François **de SAILLANS d'ESCLANS**, fils de Gaspard Joseph, gouverneur de Provence et Françoise de BROUILLARD d'HOSPITALIER.
- habitant sucrier à Capesterre
- bx ca 1730 Charlotte Antoinette dite Toinette BARBIER

1.3 Jean-Baptiste DESPRÉS DUBELLOIS

capitaine d'infanterie et de milice

- o 08/11/1706 Capesterre

³ [16-VAN GANSPOELnew](#) 250 « Famille Van GANSPOËL ou de GANSPOËL Pays Bas, Allemagne, Brésil, Guadeloupe », p. 8-10, et [2024-art36.pdf](#) 508 « La descendance en Guadeloupe des filles de Jean de L'ESPINAY, gentilhomme wallon », p. 8-9 NDLR.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

(+) 03/01/1773 Goyave

x 17/11/1738 (contrat), Bernardine MAMIEL, fille de Gabriel et Marie REVERCHON
o 21/05/1707 Trois-Rivières
+ 18/02/1788 Morne-à-l'Eau

1.4 Charles DESPRÉS MONGOMMIER

capitaine de milice
o 13/04/1708 Capesterre

Ascendance de Pierre François DESPRÉS⁴

1 **François DES PRÉS**, écuyer, lieutenant de cavalerie

x 10/05/1676 Béthune (contrat) Louise LE (LA ???) CASSETTE, fille de Jean,
écuyer, lieutenant des vaisseaux du roi et de Françoise du Buisson.
+ ca 1697 Béthune

2 **Jacques DES PRÉS**, écuyer, pasteur à Roucy, puis à Calais.

o 1632 Fontainebleau
+ ca 1674
x 01/01/1651 Amiens, Marie WANDER fille de Wilhem, docteur en médecine
demeurant à Calais, et Julie de VALONGES.

4 **Ferdinand DE PREZ**

pasteur au Temple de Bois-le-Roi (Fontainebleau) de 1625 à 1655, puis pasteur
à Guines.
o Thonon-les-Bains
x 05/03/1624 Fontainebleau, Anne FOURNIER, fille de Gabriel, sculpteur et
émailleur sur terre, et Marguerite BERTELEMY⁵.
+ ca 1658

8 **Pierre DE PREZ**

docteur en droit, avocat au siège de Gex, député de la noblesse du pays de Gex
auprès du roi Henri IV en 1600, obtient les lettres de naturalité française en 1608.
+ ca 10/12/1625 Gex
ax Simone (ou Suzanne) MESTREZAT (mère de Ferdinand de Prez)
bx Marie ROSSET

16 **Philibert DE PREZ** x 1555 Claude Antoinette de BARRAL

32 **Jean DE PREZ**, seigneur de Machillier x Jeanne DUNANT (ou DUNON)

64 **Antoine DE PREZ** x Bonne de SONGY

⁴ Réalisé à partir de Chérin BNF (note n° 2) et du *Grand Armorial de France*, de Henri Jougla de Morenas, tome 5, p. 383 « De Prez – Olim : De Prez-Crassié ». Savoie et Champagne.

⁵ Marguerite Berthelemy était semble-t-il nièce de l'émailleur sur terre érudit, Claude Bertelemy, un Lorrain originaire de l'actuel Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), lequel avait reçu, en 1602, des lettres de naturalisation du roi Henri IV. Huguenot d'abord fixé à Tours, avant d'aller œuvrer au château de Fontainebleau, il était l'héritier de Bernard Palissy dans le domaine de l'art.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Contrat de mariage de LA COURT de LA BIGNE / LEFORESTIER

Jean-Marie Loré, Bernadette Rossignol

A la demande de *Jean -Marie Loré* nous avons recherché et analysé le contrat de mariage, le 16 mai 1775 chez M^e Guespereau (MC/ET/LXXVI/454) de

- M^re Jean Baptiste de LA COURT de la BGINE (signe DELACOURT de la BGINE), écuyer, gendarme de la garde ordinaire du Roi, fils de + Jean Baptiste De la Court écuyer et dame Jeanne Edmée de la Bigne sa veuve, demeurant à Nantes en Bretagne et de présent à Paris, logé à l'hôtel des Bains de la Seine, rue Guénégaud, paroisse Saint André des Arts,
- dame Jeanne Jacquette LEFORESTIER veuve avec enfants de Maurice PRONZAT de LANGLADE, écuyer conseiller secrétaire du Roi, demeurant ordinairement en son château de Princé près Bourgneuf duché de Retz en Bretagne et de présent à Paris, logée au même hôtel.

Parmi les témoins, le frère du marié, M^re Pierre Charles Antoine de LA COURT de MEHERENS (signe DELACOURT de MEHERENS), écuyer, garde de la porte du Roi.

Ils seront communs en tous biens selon la coutume de Bretagne, même s'ils résident en des pays où lois et coutumes seraient contraires.

Biens du futur époux :

- charge de conseiller du Roy lieutenant des traites de la ville de Nantes
- tiers d'une maison à Caen
- plusieurs intérêts dans des navires, montant annuellement à 30 000 livres
- plusieurs effets au porteur en coupons de la Compagnie des Indes et autres, montant ensemble à 40 000 livres
- 45 000 livres en deniers comptant
- 25 000 livres en meubles, habits, linges et hardes, bijoux et vaisselle d'argent

Biens de la future épouse :

- moitié de la terre et forêt de Princé dans le duché de Retz en Bretagne, acquise de Monsieur de Montigny et moitié des bestiaux des fermes de ladite terre
- moitié d'une charge de conseiller secrétaire du Roy près le parlement de Toulouse
- 3 000 livres en deniers comptants, meubles, habits, linges et hardes à son usage

Le mariage religieux a probablement été célébré paroisse Saint André des Arts et non à Nantes comme répété dans plusieurs généalogies.

de *Jean-Marie Loré* :

Jean Baptiste de La COUR et Anne Jeanne Aimée de La BGINE se sont mariés le 26/08/1738 à Trincheray, Notre-Dame.

A son décès le 08/01/1817 à Nantes, 5^e et 6^e cantons, Jean Baptiste de LA COURT de la BGINE est dit natif de Vire (Calvados), veuf., âgé de 76 ans.

de *Bernadette Rossignol* :

Voir GHC 35, février 1992, p. 506-507 « **Les PRONZAT de LANGLADE (Nantes, Saint-Domingue, Martinique)** » : Maurice Pronzat de Langlade est + 20 (+) 21/01/1773 Nantes, laissant 11 enfants, nés à Nantes ou à Saint Domingue. Jeanne

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Jacquette LEFORESTIER est née à Saint Domingue. Sur le père de Maurice Pronzat de Langlade, voir la coopération de *Jean Marie Loré* GHC 225, mai 2009 p. 5887 et celle de *Paul-Henri Gaschignard*, GHC 228, septembre 2009, p. 6039.

Dispense de consanguinité LA GUARRIGUE – DUPONT : les ROSSIGNOL

Dorothée Lagard

Pendant la guerre de succession d'Autriche (1740-1748), qui a provoqué des déportations entières de populations dans les îles de l'Amérique, certains Antillais (qui le pouvaient) se sont réfugiés à Paris.

Michel Guillaume de Laguarrigue et sa cousine Marie Anne Dupont, veuve de Louis de Maupoint, réfugiés de Saint-Domingue, en faisaient partie.

Ils se marient par contrat du 20 février 1745 à Paris et obtiennent la veille une dispense du 3^{ème} degré de consanguinité délivrée par Nicolas Bonaventure Thierry vicaire général (etc...), dans laquelle la généalogie des Rossignol (Saint-Christophe/Saint-Domingue) est en partie rappelée (<https://www.geneanet.org/registres/view/18564/2> vue 4).

L'acte se trouve sur Geneanet et la généalogie vue 4

<https://www.geneanet.org/registres/view/18564/2> XXXX répétition

Jean DUPONT

x Marie Catherine ROSSIGNOL LA CHICOTTE)
d'où

 Marie Anne DUPONT

o 05/05/1704 Cul de Sac b 02/06/1704 Croix des Bouquets ; p Philippe Rossignol ;
m Anne Rossignol

 ax 10/02/1721 Petite Rivière de l'Artibonite, messire Louis de MAUPOINT,
 écuyer, fils, de + messire de Maupoint écuyer et major du régiment d'Artois
 dragons, et Louise Hubert

 capitaine d'une compagnie franche de la marine

 + 1742

 partage après décès 01/08/1742 M^e Ballot, Paris (MC/ET/CVI)

 Cm 20/02/1745 M^e Bouron (MC/ET/XXIX)

 bx 20/02/1745 Paris, Michel Guillaume de LAGUARRIGUE de SAVIGNY
 chevalier sieur de ROCOURT, fils de Savinien Michel et Catherine PINEL
 + 1770-1771 ?

 bx Paris ? Marie Victoire DELAVILLE

 d'où une fille mineure en 1771, Armande Victoire de LA GUARRIGUE de
 SAVIGNY de ROCOURT : AN Y5202, registres de tutelle,

https://www.geneanet.org/registres/view/13071/62?individu_filter=10668031

Ascendance de l'époux :

1 - Michel Guillaume de Laguarrigue, sieur de Savigny

2 - Savinien Michel de Laguarrigue (o 1666) x Catherine Pinel

3 - Jean de Laguarrigue de la Tournerie (1623-1702) x Elisabeth Rossignol (ca 1645-
1712)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ascendance de l'épouse :

- 1 - Marie Anne Dupont (Saint-Domingue, 1704)
- 2 - Jean Dupont (ca1644-1704) x Marie Catherine Rossignol (branche La Chicotte)
- 3 - Claude Rossignol (ca 1653) x Anne de Vézien

On peut en déduire que Claude Rossignol et Elisabeth Rossignol étaient frère et sœur, et donc enfants de Claude Rossignol et de Jeanne Vin. Ce qui donnerait :

Claude ROSSIGNOL (+ /1671) x Jeanne VIN

d'où :

- 1 Elisabeth ROSSIGNOL (o ca 1645 + 1712)
x 1657 Jean de LAGUARRIGUE de LA TOURNERIE (1623-1702)
- 2 Claude ROSSIGNOL (o ca 1653)
x 1676 Anne de VEZIEN
- 3 Philippe ROSSIGNOL
- 4 Anne Marie ROSSIGNOL (o ca 1660-1726)
x 1680 Christophe Philippe de LONGVILLIERS de POINCY
- 5 Perrine Thérèse ROSSIGNOL
ax 1667 Michel de COMBET de LA MITONNIÈRE

NDLR

Voir l'article de Catherine Lagard « DEVEZIEN, de VÉZIEN de La ROCHE (Antilles) »
<https://www.ghcaraibe.org/articles/2026-art01.pdf>

Pierre Ferdinand OZENNE

Denis Prouvost

Voir les 6 articles sur ce personnage par *Pierre Charet* en 2016, 2017 et 2018 et en particulier [14-Affaire-Julien-Baudelle](#) : « L'affaire Julien Baudelle, une affaire d'état ».

Acte trouvé par hasard dans le Minutier central :

AN MC/ET/XV/1031 (18 octobre 1788)

M^e Pierre Ferdinand Ozenne, écuyer, demeurant à Paris, rue du Mail, paroisse Saint-Eustache

Lequel, pour récompenser les bons services qui lui a rendus Charles Hector, son esclave nègre, né à la côte d'Afrique, âgé de 22 ans et venu en France en l'année 1786, déclare affranchir par ces présentes ledit Charles Hector de la servitude, consentant qu'il soit et demeure libre et maître de toutes ses actions et d'aller où bon lui semblera, renonçant à tous droits de propriété sur lui.

Ce qui a été accepté par ledit Charles Hector, demeurant à Paris, susdite rue du Mail, paroisse Saint-Eustache, à ce présent, qui remercie mondit sieur Ozenne dudit acte d'affranchissement.

Dont acte, fait et passé à Paris, en l'étude, le 18 octobre 1788, et a ledit sieur Ozenne signé ; à l'égard dudit Hector, il a déclaré ne savoir écrire ni signer, de ce interpellé par les notaires soussignés suivant l'ordonnance.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Une branche oubliée dans la descendance de Jean MERCIER

[2023-art31.pdf](#) p. 14

Philippe Cochet, Gérard-Robert Claret (Liste GHC)

Aux enfants de

1a.1.1b.5 Pierre MERCIER x 1755 Marie Madeleine MASSIEUX

il faut ajouter, entre 5 Jean Pierre et 6 Jean Baptiste :

5 bis Richard MERCIER

- o fin septembre b 01/11/1764 Terre de Haut (1 mois et quelques jours) ; p Richard François Bideau ; m Marguerite Massieux
- + 06 d 07/04/1837 Pointe à Pitre, 73 ans, habitant propriétaire aux Abymes)
- x Marie Jeanne Eulalie LORGER, fille, habitant des Abymes, et Marie Claire MERLET
- o 21/07 b 18/08/1774 Pointe à Pitre
- + 04/07/1831 Pointe à Pitre, les Abymes, environ 35 ans

1a.1.1b.5.5 bis Richard MERCIER x Marie Jeanne Eulalie LORGER

1 Marie Antoinette MERCIER

- o 19/04/1805 d 03/07/1810 Pointe à Pitre, Les Abymes

2 Richard Pierre Auguste MERCIER

habitant propriétaire aux Abymes

- o 02/12/1809 d 03/07/1810 Pointe à Pitre, Les Abymes
- + 16/10/1862 Les Abymes ; 52 ans, propriétaire
- ax 20/05/1844 Les Abymes, Louise Henriette FIDELIN, fille de + Jean Baptiste (+ 17/12/1842 Les Abymes) et Henriette Bertille BERLET (+ 21/01/1829 Sainte Anne : suite de couches)
- o 21/01 d 07/03/1829 Pointe à Pitre ; Morne à Caille chez son père, huissier ; née à 3 h du matin
- + 04/05/1852 Les Abymes, maison principale de l'habitation Cocoyer ; 23 ans (2 mois après la naissance de son dernier fils)

Cm 31/01/1854 M^e Johanneton

bx 31/01/1854 Les Abymes, Louise dite Monnélie CHAUVEL, fille de + Jean Baptiste Bélisaire, habitant propriétaire aux Abymes (+ 11/10/1852 Les Abymes) et Marie Louise LACOUR

o 15 d 20/05/1834 Pointe à Pitre Les Abymes (19 ans au mariage)

+ 29/04/1882 Pointe à Pitre

bx Pierre **DUBIEZ**

commerçant

o ca 1833 (49 ans au décès de sa femme)

+ 1882/

3 Marie Madeleine MERCIER

- o 23/01/1821 d 04/05/1823 Pointe à Pitre ; née sur l'habitation du père aux Abimes
- ax 08/06/1847 Les Abymes, Prudent Sainte Rose Monval **K/COVE BLANCHET**, fils de Joseph, habitant propriétaire au Gosier, et + Charlotte Amélie BLANCHET habitant propriétaire aux Abymes

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 06/04/1815 Le Gosier
+ 28/07/1849 Pointe à Pitre
bx 02/10/1850 Les Abymes, Joseph Stanislas **VILLECHÈZE**, fils de + Pierre Xavier (+ 08/02/1843 Pointe à Pitre, tremblement de terre) et Marie Marguerite Joséphine Honorine BLANCHET DUBELLOY (+ 21/04/1832 Pointe à Pitre)
o 16/08/1821 d 19/07/1822 Les Abymes

1a.1.1b.5.5 bis.2a Richard Pierre Auguste MERCIER ax 1844 Louise Henriette FIDELIN

- 1 Marie Louise Julia MERCIER
o 30/06 d 08/07/1845 Les Abymes ; maison principale de l'habitation du père dite Fidelin
+ 28/01/1897 Sainte Rose
x 29/10/1883 Pointe à Pitre, Jules François **MAIRE**, fils de Joseph Marie et Marie Françoise ROSSET, propriétaires domiciliés à Échallon brigadier de gendarmerie en retraite, aujourd'hui concierge de l'hôpital militaire de la Pointe à Pitre
o 04/02/1835 Échallon, canton d'Oyonnax, Ain légitimement Jules o 23 d 27/12/1875 Pointe Noire
- 2 Pierre Octave MERCIER
o 03 d 07/11/1846 Les Abymes ; habitation du père dite Fidelin
+ 04 d 05/10/1847 Les Abymes ; 11 mois, habitation des parents
- 3 Cécile MERCIER
o 09 d 20/05/1848 Les Abymes ; habitation du père dite Fidelin
+ 1884/
d'où 4 enfants naturels :
1 Amédée MERCIER
o 12 d 16/10/1865 Les Abymes ; hameau Fidelin section de Hauteurs (mère, 17 ans)
2 Marceline Lizida MERCIER
o 03 d 10/11/1868 Les Abymes ; n° 1 ; hameau Fidelin section de Hauteurs
3 Joseph Gabriel Théodore MERCIER
o et d 30/10/1871 Morne à l'eau, bourg de Bordeauxbourg ; déclaré par la mère qui le reconnaît
4 Charles Stéphane MERCIER
o 04 d 14/11/1884 Pointe à Pitre, maison du sieur Polycarpe rue Victor Hugo où demeure la mère (prénommée Geneviève Célinie), 25 ans, cuisinière ; déclaré par David Mercier, 22 ans, charpentier, qui reconnaît en être le père
- 4 Marie Enésilde MERCIER
o 07 d 16/03/1850 Les Abymes ; habitation du père dite Fidelin
+ 08/10/1850 Les Abymes, 7 mois ; maison principale de l'habitation
- 5 Richard Pierre Henry MERCIER
o 12 d 20/03/1852 Les Abymes ; maison principale de l'habitation Cocoyer
+ 16 d 17/01/1854 Les Abymes ; maison n° 1 hameau Cocoyer

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1a.1.1b.5.5 bis.2b Richard Pierre Auguste MERCIER bx 1854 Louise dite Monnélie CHAUVEL

1 Noirville Richard MERCIER

- o 19 d 25/11/1854 Les Abymes ; hameau Cocoyer n° 1 section du bourg
- + 09 d 10/09/1855 Les Abymes ; maison n° 1 hameau Cocoyer

2 Charles MERCIER

- o 27/01 d 02/02/1856 Les Abymes ; hameau Cocoyer n° 1 section du bourg
- + 10 d 11/02/1899 Les Abymes, hôpital Sainte Elisabeth où entré le 06/12/1898 ; célibataire

3 Pierre Emmanuel MERCIER

- o 08 d 15/09/1858 Les Abymes ; hameau Cocoyer n° 1 section du bourg
- + 27/08/1869 Pointe à Pitre, maison du sieur Berdery où demeure passagèrement la mère

4 Marie Julie MERCIER

- o 11 d 18/09/1861 Les Abymes ; n° 9 hameau et section du bourg
- + 17/12/1888 Pointe à Pitre
- x 20/06/1882 Pointe à Pitre, Jules Léon Antoine **SABLON**, fils de + Jules Antoine (+ 17/09/1881 Pointe à Pitre) et Julienne Marie **GAUTIER**, veuve en premières noces d'Étienne **FIGET** et en secondes de Pierre Adolphe **ALIEN** comptable d'usine ⁶
- o 23 d 26/09/1862 Saint François
- + 10/07/1901 Pointe à Pitre
- Cm M^e Émile Lacroix 12/11/1889
- bx 14/11/1889 Pointe à Pitre, Léonie Émilie **HELAINE**, fille de + Eugène Dominique, concierge à l'hôpital militaire (+ 12/09/1866 Pointe à Pitre), et + Marie Rose **PASQUIER** (+ 07/04/1887 Pointe à Pitre)
- o 15 d 24/05/1851 Pointe à Pitre
- Cm M^e Jean François Guilliod
- ax 12/08/1873 Pointe à Pitre, Jean Charles Joseph **BAQUIÉ**, fils de Jean Charles Joseph, commerçant, et + Berthile **LAROCHE** (+ 12/06/1856 Canal) commerçant puis commis
- o 13/02/1850 Le Moule
- + 17 d 18/04/1879 Pointe à Pitre
- bx 11/11/1882 Pointe à Pitre, Aimé Désiré **ARENSDORFF**, fils de + Michel (+ 14/01/1864 Metz) et Marguerite Lucie **PIRSCH**, domiciliée à Paris mécanicien
- o 18 d 19/09/1840 Metz, Lorraine
- + 21 d 22/06/1888 Pointe à Pitre
- légitiment
- Léon Jules Emmanuel **ARENSDORFF**
- o 10/02/1882 Pointe à Pitre

⁶ Information sur lui et sa seconde épouse : ms658 sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Lettres de naturalité de Jean DOENS (Hollande, Martinique)

Jean-Christophe Germain

NDLR

Jean DOENS fait partie des premiers habitants de la Martinique, avec nombreuse postérité. Voir entre autres d'*Eugène Bruneau-Latouche* :

Débuts des Doens aux Antilles

Coup d'oeil sur la paroisse du gros-Morne, Ile de la Martinique p. 184-192.

Nous remercions *Jean-Christophe Germain* de nous avoir transmis cette trouvaille.

A.N., MAR/C/4/245- folio 3, v° : octobre 1669, Dunkerque
Lettres de naturalité données au capitaine Jean DOENS

« Naturalité pour Jean Doens, natif de la ville de Flissingen en Zeeland
Louis, par la grâce de dieu, roi de France et de Navarre, à tous, présents et à venir,
Salut

Notre très cher et bienaimé Jean Doens, capitaine de navire de la ville de Flissingen en Zeeland, faisant profession de la religion prétendue réformée, nous a très humblement fait remontrance que, depuis vingt années, il fait commerce et fréquente nos îles de l'Amérique, et que depuis cinq ans il a fait une habitation très considérable en celle de la Martinique, dans laquelle il continuerait volontiers de demeurer pour y finir ses jours avec sa famille, composée de sa femme, deux garçons et une fille, qui sont encore en la ville de Flissinge, s'il n'appréhendait qu'après son décès nos officiers ne voulussent s'emparer de ses biens comme à nous appartenant, par droit d'aubaine, ce qui l'oblige de se retirer par devers nous et de nous faire très humblement supplier lui vouloir accorder nos lettres de naturalité sur ce nécessaires,

A ces causes, voulant favorablement traiter ledit exposant en considération du commerce fait aux dites îles de l'Amérique et de notre grâce spéciale, pleines puissance et autorité royales, avons dit Jean Doens, censé, réputé et déclaré, et par ces présentes, signées de notre main, censons, réputons et déclarons régnicole et naturel français, voulons et nous plaît qu'il puisse et lui soit loisible de résider dans nos dites îles (verso) de l'Amérique et dans tous les autres pays, terres et seigneuries de notre obéissance, et jouir en iceux des mêmes droits, honneurs, priviléges, exemptions, franchises, libertés et immunités dont jouissent nos vrais et naturels sujets, et qu'en ladite qualité il soit habile et capable de recueillir toute successions, dons, legs et autres dispositions et détenir et posséder tous et chacun les biens meubles et immeubles qu'il peut avoir acquis en nos dites îles de l'Amérique, qu'il y pourra ci-après acquérir et qu'à juste titre lui sont déjà échus et pourront échoir ci-après, en quelque sorte et manière que ce soit, et en disposer par testament et ordonnance de dernière volonté, donation faite aux vifs, ainsi que bon lui semblera, comme aussi que ses hoirs, ayants cause & autres en faveur desquels il en aura disposé, y succédé pourvu qu'ils soient régnicoles et résidants en notre royaume, ou dans nos dites îles sans y pouvoir être troublé ou empêché au moyen des ordonnances faites contre les étrangers de la rigueur desquelles nous les avons ensemble leurs hoirs et ayants cause relevés et dispensés, relevons et dispensions par ces dites présentes, sans que pour raison de ce ledit exposant soit tenu de nous payer ni à nos successeurs rois aucune finance ni indemnité dont, à quelque somme qu'elles se puissent monter, lui avons fait don, pourvu qu'il ne soit fait facteur ni négociateur

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'aucun étranger, et à la charge que lui, sa femmes et enfants iront s'habituer en nos dites îles de

(folio 4, r°) l'Amérique et finiront leurs jours en icelles ou autres lieux de notre obéissance, Si donnons et mandement à nous amés et féaux conseillers les gens tenant nos comptes à Paris, gouverneurs, lieutenants et autres nos officiers et justiciers aux dites îles de l'Amérique, chacun en droit soi, que ces présentes ils aient à faire lire et enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user ledit exposant, ses hoirs et ayants cause, pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements qui pourraient leur être donnés, nonobstant tous édits, ordonnances, déclarations et autres choses à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons pour ce regard

Car tel est notre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, avons fait mettre notre scel à ces dites présentes, données à St-Germain en Laye, au mois d'octobre l'an de grâce mille six cent soixante et neuf et de notre règne le 27^{ème}

Signé : Louis

Et sur le repli, par le roi : Colbert, et encore sur ledit repli est écrit : expédié et registrado en la chambre des comptes, du roi notre sire au registre des chartres de ce temps, ou le procureur général de Sa Majesté, information préalablement faite sur les vie, mœurs, religion, biens e facultés de l'impétrant par le Lieutenant-Général à ce commis par ladite chambre pour jouir par l'impétrant de l'effet et contenu en icelles selon leur forme et teneur moyennant la somme de vingt livres laquelle il a payé et (folio 5, r°) laquelle a été convertie et employée en aumônes le dixième jour de mai mille six cent soixante et dix

Etais signé : Cherre, conseiller rapporteur avec un paraphe – registrées – et à la fin du dit repli est écrit : Visa Jacque pour servir aux lettres de naturalité accordées à Jean Doens, et icelles lettres sont scellées du grand sceau royal y pendant en cire verte Registrées au greffe de l'amirauté de Dunkerque, le 24 mai 1670. »

[A.N., MAR/C/4/244, folio 64, r° : passeport pour les îles de l'Amérique donné au capitaine Jean Doens. Dunkerque, 1^{er} octobre 1669.

“De par le roy,

A notre très cher et bienaimé le grand maître et surintendant général de la navigation et commerce de France, Lieutenants Généraux en nos armées navales, chefs d'escadres, capitaines de nos vaisseaux, capitaines gardes côte, gouverneurs de nos villes et places maritimes, maires et échevins d'icelles, lieutenants de l'amirauté, et à tous autres nos officiers et sujets qu'il appartiendra,

Salut,

Ayant permis à Jean Doens, capitaine du navire nommé Le St-Pierre, du port d'environ 170 tonneaux, étant de présent dans le port de notre ville de Dunkerque, d'aller dans nos îles de l'Amérique, excepté en celle de la Tortue et côte de St-Domingue, avec son dit navire, chargé de telle quantité et qualité de marchandises et victuailles que bon lui semblera, et les vendre ou échanger négocier avec les habitants d'icelles, y porter le nombre d'ouvriers engagés qui voudront s'embarquer sur son dit vaisseau, le recharger des marchandises et denrées qui s'y trouveront pour son compte ou à fret, à charge de payer par ledit capitaine avant son départ dudit port de Dunkerque où il sera obligé (f° 64, v°) de faire sa charge ès-mains du Sr (en blanc) faisant pour la Compagnie des Indes Occidentales six livres par tonneau du port dudit vaisseau, suivant la jauge qui en sera faite et , au retour cinq pour cent de la valeur de toutes les marchandises qu'il rapportera quittes de fret, pour quoi il donnera bonne et suffisante

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

caution aux directeurs de ladite Compagnie ou aux officiers de l'amirauté et s'obligera de faire son retour dans le port de Dunkerque ou autre de notre royaume dans huit mois du jour et date des présentes, desquelles cautions ledit Jean Doens ne pourra être déchargé qu'en rapportant certificat des officiers de l'amirauté où il aura chargé et déchargé ses marchandises, à condition que le présent passeport demeurera nul ledit temps passé ,

Nous voulons et vous mandons que vous ayez à laisser sûrement et librement passer et repasser ledit vaisseau, ensemble les matelots, passagers et engagés et marchandises de son chargement, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empêchement, mais au contraire toute aide, faveur et assistance en cas de besoin, Car tel est notre plaisir,

Prions et requerrons tous rois, potentats, princes, états et autres nos bons amis, alliés et confédérés, les généraux de leurs armées navales, capitaines de leurs vaisseaux et autres leurs officiers de terre et de mer qu'il appartiendra, de laisser pareillement passer et repasser ledit vaisseau, sans l'arrêter ni donner aucun empêchement, offrant de faire le semblable en pareil cas quand nous en serons priés et requis

Donné à Chambord, le 1^{er} octobre 1669,

Etais signé : Louis

En bas : par le roy, signé Colbert, et plus bas scellé du sceau royal

Enregistré le 2 mai 1670. »

Un feuillet du registre paroissial de Cap Dame Marie (Saint Domingue)

Bernadette Rossignol

Dans la collection de documents anciens du docteur Marcel Chatillon à la Bibliothèque Mazarine figure un feuillet du registre paroissial de Cap Dame Marie ; l'année n'y est pas mentionnée. Nous avons relevé les actes de cette épave.

- fin d'un acte de mariage, liste des témoins :

- Jacques Antoine BONNET, substitut du procureur du roi et notaire en la sénéchaussée de Jérémie ;
 - Jean Adrien Pierre DESPEYROUX ;
 - Joseph Augustin RENAUT, horloger ;
- tous habitants domiciliés en cette paroisse

Ils signent tous les trois. Autres signatures : BARBIER, JOUBERT, DUHALDE, DELBERT Mathieu, Valiera VALOUR veuve LANCON, TORELLY

- 28/07, baptême de la fille naturelle de Marie Thérèse, libre par son acte de baptême le 31/12/1759 à Jérémie

- 29/07, baptême de Théodore, mulâtre, o 06/12/1791, fils légitime de Jean Baptiste PICAU, absent par maladie, et Marie Madeleine ; p Théodore GODEFROY ; m Elisabeth AUBERT

- 30/07 inhumation du sieur PEMERLE, soldat d'artillerie, né en Allemagne, décédé chez M. DUPRÉ, habitant à la Seringue

- baptême de Joseph, mulâtre, o 20/03, fils naturel d'Élisabeth, négresse libre (b 08/10/1770 Cap Dame Marie)

- 13/08 inhumation de messire Gabriel de MONTAGNAC, ancien capitaine d'artillerie et capitaine dans le régiment de Lowinten, fils de messire Joseph Louis Laurent comte de Montagnac, colonel d'infanterie, chevalier de Saint Louis, et demoiselle de

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

BORNIOL, de la ville de Nevers ; décédé à 28 ans chez Mme la baronne DESPENBACH [Le nom de la baronne doit être DESPECHBACH : son mari, Jean Conrad, est décédé en 1786] Le curé est le frère J. Barbier.

Cap Dame Marie est à l'extrême nord-ouest de la Partie du Sud de Saint Domingue. Ses registres ne sont conservés que de 1780 à 1788. Sur le site des ANOM seules les tables sont en ligne.

Nous avons cherché à dater ce fragment : les parents de Louis Gabriel de Montagnac se sont mariés à Nevers le 20/01/1766 et il est né le 11/09/1769 (Monique Journoud, monojo sur Geneanet). Cette feuille doit donc être de 1795/1797.

Colons de Saint Domingue réfugiés à la Jamaïque

Baptêmes, mariages et décès en Jamaïque ayant des liens avec Haïti - Genealogía Nuestra

Le 13 octobre 2022 *Anna Justine Vidal* signalait à la Liste GHC, sur le site Genealogia nuestra, la mise en ligne le 21 mai 2019 par *Ana Bayala* de pages des registres paroissiaux de Kingston concernant, entre autres, des réfugiés de Saint Domingue. On y trouve des inhumations de 1795 à 1799 ; BMS 1798-1804 ; baptêmes 1800-1814 ; baptêmes, confirmations, mariages et décès 1804-1807, BMS 1795-1823.

On repère rapidement les actes concernant les réfugiés de Saint Domingue parce qu'ils sont en français.

Nous avons relevé par exemple dans le premier registre les actes d'inhumation qui suivent :

10/10/1795 Madeleine THOMAS de REBECK épouse d'Antoine Jérôme Alexandre DUPRÉ de LA BRETONNIÈRE, 20 ans, prisonnière sur paroles, native du **Limbé**, fille de + Raymond Jacques et Marie Anne BONNAUD

23/04/1796 Élisabeth BARNES veuve en 1^{ères} noces du sr de LA MISSARDIÈRE épouse en secondes noces d'Étienne GAREL, entrepreneur de bâtiments à **Saint Marc**. Nombreuses signatures : de GOURNAY, MONLAUSUN, de CHAVANNE, J.-B. MULONIÈRE, LALANNE de BEAUMARAIX, ROCHEPLATTE, de LABICHE ainé, LEFÈVRE, POIRIER jeune, ARMAIGNAC, DE LAUZON, L. DUJARDIN

20/05/1796 Aimée Louise Henriette fille de Philippe YVON et Louise COUDRAY, habitants du **Cap**. Témoins J.-H. MULONIÈRE, N. COUSTARD, NICOLAS, M. BALLIX

06/07/1796 Céline DURTOU, 7 mois et demi, fille de Mme DUGOURNAY veuve DURTOU, habitante du **Nord de Saint Domingue**. Témoins MAZEL, J. LAMOTHE, de LAUZON

Deux procurations pour la Martinique

Max Richon

Chez M^e Gilles Labbé à Saint Georges de Didonne (AD de La Rochelle, 44/26)

5 avril 1725, Elie TESSIER, capitaine de navire demeurant au bourg de Meschers, établit une procuration en blanc pour percevoir les sommes qui lui sont dues à la Martinique (pas de précisions)

23 juillet 1726, Elie TESSIER établit une autre procuration pour les mêmes causes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Liliane CHAULEAU

Liliane CHAULEAU, qui a été directrice des archives départementales de la Martinique pendant plus de 30 ans, est décédée lundi 15 décembre, à 90 ans. C'est elle qui s'est battue pour faire construire le beau bâtiment des archives maintenant territoriales. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation historique parmi lesquels *La vie quotidienne aux Antilles françaises au temps de Victor Schoelcher* et *Dans les îles du vent : la Martinique, XVII^e-XIX^e siècle*.

Compte-rendu de lecture

**La France missionnaire aux Antilles
Guadeloupe, Martinique, Trinidad**
Henri De Noussanne
cartes, photos, annexes
P. Lethielleux éditeur, 1936, 173 pages

Après un survol de l'histoire des Antilles, de l'origine espagnole à la Séparation de l'Église et de l'État, l'auteur s'attache à Philippe Rose Roume de Saint Laurent, « *un grand Français de la Trinidad oublié de la France* »⁷. Il souligne ensuite l'œuvre des religieuses de Saint Joseph de Cluny, ordre fondé par Mère Anne Marie Javouhey, et celles de Saint Paul de Chartres, puis, à la Trinidad, des Dominicaines de Sainte Catherine de Sienne, ordre fondé par Joséphine Gand, Mère Saint Dominique de la Croix. Nombreux noms de religieuses cités. Établissements d'enseignement dans les trois îles. Hôpitaux et léproseries (Chacachacare à la Trinidad).

En annexe, la commission de Richelieu à d'Enambuc et du Rossey, pour Saint Christophe, en 1626 ; la lettre de M. de Poincy au RP de La Mare, supérieur des Jacobins en Guadeloupe, en 1642 ; la mort de M. de Poincy en 1660 ; la persécution des Catholiques par le gouvernement mexicain.

Nous remercions *Pierre Baudrier* de nous avoir offert ce livre.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁷ Voir ce qui a été dit sur lui et cette famille dans bulletins et articles de GHC (consulter les index).